

Le 10 décembre 2021,

**A L'ATTENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

**Objet : Conseil Municipal**

---

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

**Jeudi 16 décembre 2021**  
**A 20 H 00 – Salle du Conseil Municipal**  
**Mairie déléguée de Saint-André-Treize-Voies**

*Les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour :*

**Commune de MONTRÉVERD :**

- Désignation du secrétaire de séance ;
- Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 28 octobre 2021 ;
- Informations des Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.;
- Affaires générales :
  - Prise en charge des frais de déplacements des agents ;
  - Engagement négociation télétravail, conformément aux dispositions de l'article n°14, de la Loi n°2019-828, du 06 août 2019, portant transformation de la Fonction Publique ;
  - Renouvellement de la convention Missions Temporaires avec le CDG85
- Finances – Marchés publics :
  - Finances : Budget général – Ouverture anticipée de crédits en section d'investissement – exercice 2022.
  - Finances : Budget Intervention Economique – Ouverture anticipée de crédits en section d'investissement – exercice 2022.
  - Clôture du Budget Renouvellement Urbain ;
  - Examen des demandes de subventions exceptionnelles aux associations ;
  - Demande de subvention CAF pour l'A.L.S.H. ;
  - Création du Budget Annexe lotissement « Le Bois-vert » ;
  - Résultat consultation démolition des vestiaires de Mormaison ;
  - Résultat consultation M.O. Lotissement du Bois-Vert, SSLV ;
  - Résultat consultation M.O Lotissement l'Orgerie-La Barbotière, SATV ;
  - Conclusion Assurance Dommages Ouvrages – Mairie bibliothèque SSLV ;
  - Vote tarification des gîtes communaux ;
- Intercommunalité :
  - Vote Tarifs PFAC 2022 ;
  - Vote des tarifications assainissement collectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;

**Point sur les Commissions :**

Veillez agréer mes salutations distinguées.

**Damien GRASSET**, Maire

